

# Contrat de graphisme pour l'agenda 2018-2019

Depuis plusieurs années, l'AGECVM produit un agenda pour ces membres. Afin de réaliser ce projet, elle engage une ou un graphiste étudiant pour faire la mise en page de cet agenda.

Les parties dans ce contrat sont définies tel qui suit :

**Le client** : Association générale étudiante du cégep du Vieux-Montréal

**Les graphistes** : Angel Ivan Hernandez et Jade Bressan, sélectionnés à la Table de concertation H17-05, du 03 mai 2017

## **Article 1**

Objet :

Mise en page de l'Agenda de l'AGECVM 2018-2019

## **Article 2**

Obligation du graphiste

Les graphistes s'engagent à faire la mise en page de l'ensemble de l'agenda étudiant de l'AGECVM 2018-2019 : couverture parmi celles reçues, illustrations intérieures sélectionnées par la Table de concertation et mise en page des pages calendrier et texte, ...

La facture de l'agenda doit respecter les valeurs de justice sociale et d'égalité de l'AGECVM

Elles devront fournir une version préliminaire de l'agenda en format PDF à des fins de révision le vendredi 08 juin 2018 au plus tard.

Le produit finalisé doit être prêt le vendredi 22 juin 2018.

Elles devront également participer, début juillet 2018, avec les responsables de l'AGENDA 2018-2019 à la réception de la 1<sup>ère</sup> épreuve et au Bon à tirer requis par l'imprimeur.

## **Article 3**

Obligation du Client

Le client s'engage à payer 2 000 (deux mille) \$ pour les services de graphisme. Il s'engage à fournir tous les textes requis pour l'agenda et au moins 50% de ces textes seront remis aux graphistes le vendredi 18 mai 2018 au plus tard.

## **Article 4**

Modalité de paiement

Les graphistes recevront 50% de sa rémunération, soit 1 000,00 (500,00 \$ par graphiste) \$, à la signature de ce contrat et, la balance, soit 1 000,00 \$ (500,00 \$ par graphiste), à la réception du produit final.

---

Le client : Guillaume Picard

---

La graphiste : Angel Ivan Hernandez

---

La graphiste : Jade Bressan

Signé le 04 mai 2018